



Bien l' Bourgeon :

Ne ratez pas la 7^{ème} édition du festival



Sommaire de la Lettre Municipale



Saint Geoire en Valdaïne
vous souhaite la bienvenue

La vie municipale

Pages 4 à 7



Notre dossier

Pages 8 et 9



La vie des écoles

Pages 10 à 13



La vie du village

Pages 8 et 9



ÉDITORIAL - Les vœux du Maire du 6 janvier 2024



Les années s'écoulent, et les traditions ont tendance à s'envoler. Merci à toutes et tous pour votre présence à cette cérémonie des vœux, rituel de rencontre et de partage.

Pour un élu, la grande question c'est : « être et comment être » ? Agir vite ou réfléchir longtemps ?

Hormis les professionnels de la fonction territoriale attachés à la mairie, je pense sincèrement qu'aucun élu municipal n'a la connaissance parfaite de la complexité, de la diversité, de l'exigence des missions à accomplir.

Lorsqu'on est motivé par un engagement réfléchi, passionné pour son village, sensible à la vie des autres... S'imprégner de cette nouvelle philosophie avec diplomatie, est assez facile. Quelques cours de comptabilité spécifique et quelques séances de sophrologie sont conseillés, pour devenir un compétiteur multidisciplinaire adaptable à toutes les aires de jeux.

Équipé d'une voiture et d'un téléphone toujours chargé, d'un agenda élastique, d'un ciré anti mauvaise foi et immunisé par le vaccin anti-tout... L'immersion dans les entrailles du village, de ce qui fait battre son cœur et oxygène ses poumons, vous transporte dans une exploration d'une richesse extraordinaire.

Je suis honorée et heureuse de pouvoir assumer cette fonction de Maire. D'être le capitaine, d'une équipe municipale, élargie, présente, efficace, réactive et objective. Avec moi, et pour vous, ces animateurs moteurs sont presque tous là ce soir. J'ai plaisir à vous les nommer :

- Jocelyn Bazus, Bernard Collet-Beillon à l'urbanisme et aux travaux
- Julien Bourry : inspecteur des finances et chasseurs de primes
- Nicole Brestaz, Claude Rioche aux affaires sociales de 3 mois à 1200 mois
- Nadine Chaboud, Gabrielle Roux-Sibilon : commerces et entreprises, vie locale
- Carlos Martins : rédacteur en chef de la Lettre Municipale
- Dominique Govaerts aux affaires intercommunales et culturelles
- David Billon-Laroute : DJ des animations et de l'événementiel.
- Lesley Burke : grand reporter, pro des images, son et projection
- Anthony Mahé, Mickael Bel : acteurs locaux de « L'amour est dans le pré »
- Thomas Chaboud : dévoué aux urgences hospitalières mais présent pour les urgences locales
- Dominique Barrat : un homme de cœur pour les restos, passionné de musique en fanfare
- Nadine Roux, Sylvie Guillaud : efficacement discrètes, toujours disponibles
- Pascal Pech : notre force tranquille et rassurante
- Scolastique Dugueyt : l'histoire et ses histoires sont la trame de nos journées du patrimoine
- Pierre André Bonnin prend soin des humains, de leur histoire et de leur mémoire
- Pierre Eymery : passionné par les plantes, les arbres et acteur aux commissions urbanisme et transition écologie
- Keith Dikson : notre lien fort pro de la communication réelle et virtuelle.
- Dominique Mondet, Claire Cohenny : presse écrite et presse réseau.

Ensemble, respectueux du passé, nous nous sommes orientés vers le devenir, donc vers l'avenir. Nous avons rencontré tous les acteurs de notre vie locale, tous les présidents d'associations et clubs, tous les représentants des services et institutions. Concertation et collaboration sont sources d'énergie vitaminée intarissable, qui dopent nos événements, nos manifestations et sont l'essentiel de notre force dans les situations difficiles ou inédites.

Les maillons inoxydables de cette chaîne solidaire sont : nos pompiers - nos gendarmes - nos directrices d'écoles et enseignantes - tous les acteurs du corps médical : médecins, infirmiers, pharmacien - tous les soignants - Directrice de l'EHPAD - Président et Directeur du centre de Cotagon - les responsables d'associations et clubs - nos commerçants, artisans, chefs d'entreprises, exploitants et éleveurs - nos agents administratifs et techniques - et vous tous : bénévoles et citoyens anonymes.

Conscients de la richesse de notre capital humain et réalistes de la pauvreté de notre capital financier, c'est, sans scrupules et avec une forte motivation que nous avons fait appel à toutes les instances généreuses de subventions, d'aides logistiques et d'accompagnements précieux. Nous avons été écoutés, entendus et réellement aidés. Je vous le confirme, nous avons des murs porteurs solides pour nos petits villages.

Ensemble, pour la mutualisation des travaux et la coordination des intervenants, je cite la traversée de Champet et rappelle l'importance de la réalisation de ce chantier, fédéré par l'assainissement, les réseaux d'eau, la sécurité, limitation de vitesse, trottoirs, passages et cheminements doux pour les piétons.

Je remercie très sincèrement La CAPV et ses acteurs présents et bienveillants, le SIEGA, le Département sensible à l'ensemble de nos projets et besoins, La Région force de proposition et de moyens pour l'accompagnement de nos réalisations, les représentants de l'État : Monsieur le préfet, Monsieur le sous-préfet, Mme et Messieurs les sénateurs pour leurs conseils et leurs écoutes, lors de situations particulières.

Je vous invite à une rétrospection en images de l'année 2023. Travaux, festivités, nos enfants, nos aînés, les mariages, la vie laborieuse, culturelle, sportive et joyeuse de notre village.

La bonne nouvelle de cette année terminée reste la fin de la rénovation de fond et de forme de la résidence autonomie. Commencée en 2020, arrêtée par la pandémie, retardée par le manque de matériaux. Des travaux internes et externes avec le maintien des résidents très patients, une réalisation épuisante et éprouvante pour eux, pour nos agents administratifs et techniques et pour nous.

2024 sera une année de continuation des encours, nos souhaits sont les suivant :

- La finalisation du circuit intergénérationnel (cheminement doux Champet, City-stade, aire de Jeux, et réfection de la Buvette à la Martinette, chemin des rails, pourtour de l'église, et Jeux pour tous à la Combe)
- La mise à disposition du local commercial sous la cantine rénové entièrement.
- Le changement des éclairages, des sites sportifs Combe et Martinette (terrain de tennis de La boule lyonnaise et de notre stade mythique à La combe).
- L'aménagement de l'espace devant le monument aux morts au château de Montclat
- La création d'un nouveau columbarium
- La création de trottoirs à la demi-lune
- La mise en place du nouveau site Internet avec pour seul objectif, faciliter vos recherches
- Le retour du festival Bien l'Bourgeon,
- Le festival unique en son genre, la Valdingue sur le thème : le Mexique
- Une semaine bleue renforcée
- Le 50e anniversaire du Club Rencontre Valdainois
- Je l'espère la pose de la « Première pierre » de la maison France Services, très appréciée et très fréquentée.
- Le point final, le plus important par souci d'économie d'énergie, d'écologie, et surtout par obligation vue leur vétusté est le remplacement des chaudières à fioul de l'école élémentaire et du gymnase, devenues collector et non inscrites au Site Patrimonial Remarquable.

Une étude a été réalisée pour installer de nouvelles chaudières en bois déchiqueté ou granules. Le choix d'une dépense supplémentaire a été validé à l'unanimité par le conseil municipal pour effectuer une étude en géothermie, afin de permettre une analyse sur la longévité et l'optimisation des coûts de fonctionnement.

J'ai partagé un repas avec nos élèves, dans une ambiance joyeuse à forts décibels : Il est nécessaire de réaliser des travaux acoustiques et phoniques !

L'ensemble de ces projets, nécessaires à notre commune, au bassin de vie, sont soutenus financièrement à hauteur de 80% par la CAPV, le Département, la Région et l'État.

2024 est l'année du recensement pour notre commune : dans les prochains jours vous allez rencontrer nos agents recenseurs merci de leur réserver le meilleur accueil. Il est fondamental de fédérer et valoriser nos énergies locales, territoriales, naturelles, humaines, émotionnelles inépuisables. L'intelligence artificielle ne pourra ni les égaler, ni les remplacer.

Je vous en souhaite à toutes et à tous une forme olympique, pour cette année 2024 !

Bien à vous,
Nathalie Beaufort, votre Maire.



Extraits du Conseil Municipal du 15 février 2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame le Maire commence par les points d'information :

- Le site internet de la commune est en ligne. Les administrés laissent des messages et la fréquentation est plutôt bonne.
- Le logo de la Mairie : le devis est signé avec madame Caroline PERRIN. Ce choix est retenu car Caroline PERRIN est une artiste. De plus, elle cédera ses droits d'auteur à la commune. En effet, cela permet que le logo appartienne à la commune.
- Une réunion sur le terrain concernant l'itinéraire des 5 Lacs – section Sud a eu lieu ce matin et madame le Maire donne la parole à Jocelyn BAZUS présent.
Jocelyn BAZUS précise que ce rendez-vous s'est réalisé sur le terrain afin de déterminer le tracé en Valdaine. Étaient représentés étaient la Région, le service du Tourisme du Pays Voironnais, des maires et adjoints de certaines communes, le Conseil Départemental. Jocelyn BAZUS informe qu'il a été présenté deux tracés : l'un passant par Massieu et Biliou l'autre par Velanne et Montferrat. Il précise que dans les deux itinéraires possibles, Saint-Geoire-en-Valdaine est présent. Les avantages et les inconvénients ont été identifiés. La Région doit arbitrer et rendre sa décision pour le choix du tracé.
- Madame le Maire explique que Les PAV (Points d'Apport Volontaire) de la commune ont eu 5 ans en 2023. Il faut les changer car beaucoup ne peuvent plus être utilisés. Ce qui pose des problèmes surtout à la Combe. Le service déchets du Pays Voironnais a dû rajouter des bacs posés sur le sol. Nous constatons de plus en plus des dépôts de déchets sauvages autour des PAV. C'est pourquoi, une réunion avec le service de la collecte des déchets a eu lieu en Mairie. Le Pays Voironnais accepte de les changer mais le génie civil resterait à la charge de la commune, Madame le Maire refuse et conteste de devoir payer ce changement de PAV. Le dossier est en cours d'instruction.

INFORMATIONS DES DÉCISIONS

Néant.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Administratif

CAPV : CONVENTION EN FLUX DES CONTINGENTS DE LOGEMENT SOCIAUX

Madame le Maire rappelle que par délibération du 19 décembre 2023, le conseil communautaire du Pays Voironnais adoptait le document unique valant convention de réservation pour les collectivités, fruit de la démarche partenariale initiée pour la mise en œuvre de la gestion en flux des contingents, conformément à l'obligation de la loi ELAN DE 2018. L'objectif de cette démarche a permis de décloisonner les contingents de logements sociaux pour optimiser le nombre des logements sociaux disponibles et permettre une plus grande fluidité des attributions.

Le document unique valant convention de réservation précise les modalités de mise en œuvre effectives à compter du 1er janvier 2024.

Le conseil municipal, ACCEPTE le passage à la gestion en flux des contingents de logements sociaux,, AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer le document unique valant convention de réservation pour la collectivité.. Adoptée à l'unanimité.

Financier

TE38 : ECLAIRAGE PUBLIC TRANCHE 5

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 71 631 €

Le montant total des financements externes s'élève à 26 302 €

La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à 3 358 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à 41 972 €

Le Conseil Municipal,

Prend acte de sa participation aux frais de TE38 d'un montant de 3 358 €, Ce montant doit être engagé au budget de la collectivité.

Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de 41 972 €. Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Charge Madame le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires. Adoptée à l'unanimité.

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Madame le Maire informe que la commune subit l'absence d'un nombre important d'agent.

PÔLE SCOLAIRE - CULTURE

Claude RIOCHE informe l'assemblée qu'au mois de mars 2024, le CMJ va se réunir. Elle précise également, qu'en l'absence de Nicole BRESTAZ, elle a assisté à la visite de la PMI pour la halte-garderie à la résidence autonomie. Claude RIOCHE informe que le résultat de cette visite ne correspond pas à la réglementation préconisée.

Madame le Maire précise que le lieu d'accueil de la halte-garderie en l'occurrence la résidence autonomie n'est pas adaptée. La sécurité n'est pas du tout remise en cause mais l'adaptabilité pour les enfants.

INTERCOMMUNALITÉ – SYNDICATS

Madame le Maire donne la parole à Pierre EYMERY.

Pierre EYMERY rappelle qu'au 1er janvier 2024, le Pays Voironnais a transféré sa compétence organisation des services vélos au SMMAG. Le SMMAG va déployer un panel de nouveaux services et assurer la continuité des actions déjà mises en place par le Pays Voironnais. En avril 2024, des tests VAE (vélo assistance électrique) vont être mis en place dans les communes pour un meilleur développement.

Madame le Maire donne la parole à Carlos MARTINS pour effectuer un retour de la commission économique. Carlos MARTINS informe qu'un temps d'échange a eu lieu sur la présentation du diagnostic des friches sur le Pays Voironnais lors de la commission.

Jocelyn BAZUS informe qu'un point sur la sécurité de certains arrêts de bus de la commune est en cours.

Jocelyn BAZUS précise que deux arrêts sont concernés : l'arrêt de Plampalais et Choché. Une étude est réalisée avec le service mobilité du Pays Voironnais afin de pallier à cette insécurité. Plusieurs solutions sont envisagées et rien n'est encore défini.

Madame le Maire félicite deux élus parmi l'assemblée pour leur élection à la présidence d'association : Claude RIOCHE pour le Club Rencontre et Dominique BARRAT pour les Val'daingués.

Madame le Maire clôture la séance à 21h27.

Retrouvez les informations du conseil municipal sur le site internet :

www.saint-geoire-en-valdaine.com



Téléalarme ou téléassistance : équipez-vous !

Vous êtes une personne âgée ou handicapée. Vous avez tendance à faire des chutes ou des malaises. Vous souhaitez rester chez vous et être en sécurité. Le service de téléalarme ou téléassistance favorise votre maintien à domicile.



A quoi sert un service de téléalarme ?

La téléalarme est un service d'assistance et de secours destiné aux personnes dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement.

En appuyant sur un simple bouton d'appel, où que vous soyez dans votre habitation, la téléalarme vous permet, en cas de chute ou de malaise, d'obtenir une intervention rapide.

Qui peut bénéficier du service de téléalarme ?

Ce service s'adresse aux personnes :

- âgées de 60 ans et plus,
- de moins de 60 ans présentant un handicap ou une maladie.

A noter: l'utilisateur de ce service ne doit pas avoir de troubles cognitifs l'empêchant d'utiliser correctement ce dispositif.

Quelle est la prise en charge financière ?

Le coût varie d'un service à l'autre. Des aides financières peuvent vous être accordées sous certaines conditions :

1. Pour les personnes âgées de plus de 60 ans :
 - l'APA à domicile,
 - les caisses de retraite (CARSAT, MSA...),
 - les mutuelles.
2. Pour les personnes dont le handicap a été reconnu avant 60 ans :
 - la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Comment faire une demande de téléalarme ?

Retrouvez la liste des services de téléalarme de l'Isère sur le site :

https://www.isere.fr/mda38/professionnel/pa/Documents/Liste_Telealarme_Isere.pdf

Vous pouvez les contacter directement. Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez également vous adresser auprès de :

- la mairie ou le CCAS de votre commune,
- le service autonomie de votre territoire,
- vos caisses de retraites,
- votre mutuelle.

Vandalismes et dégradations : stop !

Des actes de vandalismes se multiplient sur la commune. Il est temps de faire un rappel de la loi et de préciser les peines encourus par les auteurs de ces actes.

Le vandalisme consiste à détruire, dégrader ou détériorer volontairement un bien appartenant à autrui.

Le vandalisme peut concerner un bien public (une administration par exemple) ou un bien privé.

Quel que soit le moyen employé par l'auteur des faits, l'acte est puni.

Le moyen employé peut en revanche aggraver les sanctions. C'est par exemple le cas si l'auteur des faits utilise une substance explosive ou le feu.

L'acte de vandalisme doit être commis volontairement et sans motif légitime. La personne qui brise une vitre pour sauver une autre personne en danger ne sera pas punie.

Les peines

Les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 € en cas de dommages légers et jusqu'à 30 000 € pour des dommages importants avec jusqu'à 2 ans de prison. S'il y a des circonstances aggravantes, la peine peut aller jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

Les dommages importants causés par incendie ou explosion sont punis jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité et 150 000 € d'amende.

Le délai de prescription (après lequel il n'y a plus de poursuite) peut aller jusqu'à 20 ans, largement suffisant pour retrouver les auteurs ! A bon entendeur...





Nouveau site internet : suivez le guide

Le site internet de la commune a fait peau neuve. Visite guidée...



Saint Geoire en Valdaine
vous souhaite la bienvenue

Désireuse de proposer aux saints georiens un site plus moderne, la municipalité a fait appel à une entreprise locale pour réaliser cette mission (voir encart en bas de la page).

L'adresse

Si vous avez essayé d'aller sur le site internet de la commune, vous avez déjà découvert le nouveau site puis l'adresse internet n'a pas changé. Voici le lien, au cas où...

<https://www.saint-geoire-en-valdaine.com/>

Des nouveaux menus

En haut à gauche de la page d'accueil, vous verrez quatre rubriques :

1. **Votre quotidien** : elle contient les informations suivantes :
 - a. Jeunesse et éducation,
 - b. Santé, social & emploi,
 - c. Infos pratiques,
 - d. Commerces, artisans & agriculteurs.
2. **Votre mairie**, avec les informations :
 - a. Vie municipale,
 - b. Démarches.
3. **Votre village** où vous retrouverez :
 - a. Agenda
 - b. Associations
 - c. Activités
 - d. Histoire et Patrimoine

- e. Cartes des lieux à découvrir
 - f. L'église et les 7 châteaux
 - g. Site Patrimoniale Remarquable
 - h. Circuit permanent d'orientation
 - i. Nature et Paysages
4. Contact qui vous permet de retrouver les informations pratiques pour contacter la mairie ou de remplir un formulaire qui sera envoyé à la mairie.

En bas à droite se trouve un bouton «Accès rapide» qui vous permettra d'accéder plus rapidement aux rubriques suivantes : Agenda, Offres d'emploi, Annuaire des entreprises, Lettres municipales, Démarches administratives.

Un pied de page riche en informations et en liens

Quel que soit la page du site où vous trouvez, en bas de la page vous retrouverez toujours ce pied de page : c'est très pratique.



Vous avez les bases à présent. À vous d'explorer ce site et n'hésitez pas à nous partager vos remarques et suggestions pour faire vivre cette belle vitrine de notre commune !

NS

Notre Studio - Communication & marketing digital

Situé à La Tour du Pin, cette entreprise a un panel de services très large. L'équipe municipale a fait le choix de cette entreprise pour rajeunir le site internet de la commune car elle est géographiquement proche de St Geoire en Valdaine et qu'elle propose depuis de nombreuses années (créée en 2008) des services spécialement conçus pour les mairies. Alors, pourquoi chercher plus loin? Autant faire travailler un acteur local ! Logique, non ?



Hommage à André BONNIN : à vos agendas



Mme Nathalie BEAUFORT
Maire de Saint Geoire en Valdaine et le conseil municipal

Avec le soutien du département



M. Jean-Paul BLANC
Président de l'UNADIF FNDIR 38

sont honorés de vous convier

le Samedi 27 avril 2024

à 10h00 - Exposition «Les dessins de Kurt DITTMAR, déporté à DACHAU»
et « André BONNIN », par C. MEYER-PLANTUREUX
📍 Salle «La Cime», route du Bourg (joutant la Place André BONNIN)

à 11h00 - Dévoilement de la plaque commémorative :
«André BONNIN» Résistant déporté, mort pour la France.
📍 Place André BONNIN

Offres d'emploi : la mairie recrute

Gérance de la buvette de la Piscine de Juillet à Août

Dépôt des candidatures jusqu'au 15 mai 2024. Attention la buvette devra être ouverte à minima selon les horaires de la piscine 10h-13h et 15h-19h.

Agent d'entretien - CDD du 02/09/2024 au 04/07/2025 - temps non complet 31H par semaine sur 5 jours en coupé

Missions : surveillance de la garderie du matin à partir de 7h30 à l'école élémentaire et l'entretien, le service et la surveillance à la cantine scolaire Val'Joie, l'entretien des locaux de l'école élémentaire Val'Joie, entretien des salles municipales et entretien des locaux municipaux.

Agent de service Restauration scolaire - CDD du 02/09/2024 au 04/07/2025 - temps non complet 22H par semaine sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) - Horaires : 11h à 16h30

Missions : suivi et l'organisation de la restauration scolaire de l'école élémentaire Val'Joie avec mise en place, le service et le rangement.

Activités annexes : Remplacement d'agent lors de leur absence notamment pour la garderie du matin et du ménage.

2 postes - Accueil et régisseur (caisse) PISCINE - Emploi saisonnier - du 01/07 au 31/08/2024

Missions : Accueil et droit d'entrée (accès aux bassins), surveillance et entretien, analyse de l'activité (état journalier et mensuel de la fréquentation).

Temps de travail non complet, en alternance sur la semaine du lundi au dimanche. La piscine est ouverte 7j/7 de 10h à 13h et de 15h à 19h.

2 postes - Agents techniques PISCINE - Emploi saisonnier - du 03/06 au 31/08/2024 - Dépôt des candidatures au plus tôt

Missions : 6h à 9h : nettoyage des plages et bords des bassins, mise en marche du robot nettoyeur des bassins, nettoyage des sanitaires (wc et douches), alimenter les sanitaires en produits, vider et évacuer les poubelles, vérifier les abords de l'établissement.

9h à 13h : renfort des agents techniques sur les missions d'entretien des espaces verts et de voirie.

Temps de travail non complet, en alternance sur la semaine du lundi au dimanche. La piscine est ouverte 7j/7 de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Surveillance PISCINE - Emploi saisonnier - du 03/06 au 31/08/2024 - Dépôt des candidatures au plus tôt

Missions : Accueil des scolaires, surveillance et entretien, Analyse de l'activité. Leçons de natation en dehors des heures de services.

Temps de travail complet, en alternance sur la semaine du lundi au dimanche. La piscine est ouverte 7j/7 de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Pour toutes ces offres, contactez la mairie : 04.76.07.51.07 ou mairie@saintgeoireenvaldaine.fr.



7^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DU 23 AU 26 MAI

Le Festival Bien l' Bourgeon revient à St Geoire en Valdaine : nouvelle thématique, nouvelles soirées et des tables rondes en journée. Les soirées, vous profiterez de la programmation de concert.

RAPPEL DE LA PROGRAMMATION CONCERTS :

FLAVIA COELHO • PUPPETMASTAZ • ORANGE BLOSSOM • LE PEUPLE DE L'HERBE • BABYLON CIRCUS • QUEEN OMEGA & THE ROYAL SOULS • KTGORIQUE • STAND HIGH PATROL DJ SET • NNAWA • DJAZIA SATOUR • JOE BEL

Pour attirer votre curiosité, voici un focus sur trois artistes programmé-e-s cette année : FLAVIA COELHO, ORANGE BLOSSOM et QUEEN OMEGA & THE ROYAL SOULS !



>>> FLAVIA COELHO • Reggae, world music • France / Brésil

Laissez-vous balader par son chant sensuel et son flow énergétique, au rythme des influences brésiliennes et afro-latines mêlant joyeusement samba, baile funk, reggae, afrobeat, boléro, hip-hop, et forró.

Après 4 albums et de nombreuses collaborations (Ibrahim Maalouf, Tété, Gael Faye, Aldebert, Synapson..), Flavia revient plus inspirée que jamais avec ce nouvel album studio, prête à faire vibrer les salles et les festivals.

Tarifs réduits pour les saint geoiriens

Avez-vous déjà vos billets ? Ne traînez pas, les places sont limitées ! Il serait dommage de rater une si belle fête, surtout avec un tarif spécialement créé pour vous. Rendez-vous en Mairie de Saint Geoire en Valdaine avec un justificatif de domicile pour récupérer des codes promos vous donnant accès au tarif spécial habitant-e-s à 21€ (hors frais de loc^o) au lieu de 28€.

Le festival recherche des bénévoles

Vous désirez devenir plus qu'un-e spectateur-trice et vous investir en tant que bénévole ? Les inscriptions sont ouvertes ! Remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet www.mixarts.org et/ou envoyez un mail à benevoles@mixarts.org !



VAL BIEN L'BOURGEON 2024 À ST GEOIRE

nouvelle programmation, et toujours des conférences, des spectacles, des ateliers
 erez des concerts pour faire le plein de bonnes «vibes» !



>>> **QUEEN OMEGA & THE ROYAL SOULS • World, reggae • Trinité-et-Tobago**

Sous les feux des projecteurs avec son titre "No Love Dubplate", la chanteuse Trinadienne Queen Omega, une des voix les plus puissantes de la scène internationale world-reggae. Cet été, Queen Omega et Little Lion Sound ont connu un succès mondial grâce à leur dubplate sur le mythique riddim du «Next Episode» qui cumule plus de 120 millions d'écoutes à travers tous les réseaux, saluée par Snoop Dogg et Dr Dre ! Cet album se construit comme une sorte de recueil de pensées qu'elle lègue à ses fans et à ses enfants. Un héritage qui réunit ses plus profonds questionnements sur la condition humaine et sur les relations entre les Hommes, dans lequel elle chante

ses luttes pour la liberté et l'indépendance des femmes, avec des textes militants et porteurs d'espoir pour les nouvelles générations. Un voyage introspectif et musical aux accents new roots, reggae et dancehall.



>>> **ORANGE BLOSSOM • World, électro • France**

Orange Blossom, incarne un style musical qui mélange diverses origines d'influences arabe et occidentale et unit électro et musiques du monde en renversant les frontières des genres musicaux.

Orange Blossom revient avec un nouvel album qui sera le fruit d'un voyage physique et sonore à travers le Mali, l'Égypte et Cuba. Cet opus, très attendu par les fans, sortira presque 10 ans après « Under the shade of Violets », qui a marqué un virage dans l'histoire du groupe.

Retrouvez toutes les infos pratiques, la programmation et la billetterie sur www.mixarts.org.



**MARCHÉ
AUX FLEURS
ET PLANTS**

Ecole Plampalais
apel

organisé par l'APEL de l'école Plampalais

DIMANCHE 12 MAI

La Combe, Salle du Père Marchand
St-Geoire en Valdaïne

9h
13h

TOMBOLA
BUVETTE

PLANTS DE LÉGUMES
PLANTES AROMATIQUES
FLEURS DE SAISON

Pré-commande possible avant le lundi 29/04, demandez un bon :
apelplampalais@gmail.com

APEL de l'École Plampalais

École de Plampalais : inscriptions ouvertes



Les inscriptions de la TPS (toute petite section) au CM2 pour la rentrée scolaire 2024 – 2025 ont débuté.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'adresse mail suivante : ecoleplampalais@wanadoo.fr en indiquant le nom, prénom et date de naissance de l'enfant. Un rendez-vous d'inscription vous sera alors proposé.

A bientôt,

Delphine NOC JEAN-JEAN - Chef d'établissement – École privée Plampalais
91 route de St Sulpice – 38620 St Geoire en Valdaïne - 04.76.07.15.00



École maternelle publique La Lambertière

Inscriptions à l'école maternelle publique La Lambertière pour la rentrée 2024-2025 - Mode d'emploi

Les élèves qui entreront en petite section en septembre 2024 sont ceux nés en 2021. Quelques élèves nés début 2022 pourront être accueillis en fonction des places disponibles après les dernières inscriptions de juin 2024 (en fonction des dates de naissance des enfants nées en janvier, voire février 2023).

La marche à suivre est la suivante:

1. Vous rendre au secrétariat de Mairie avec un justificatif de domicile + votre livret de famille afin d'obtenir une attestation d'inscription que les services de la Mairie transmettront à l'école;
2. A réception de cette attestation d'inscription, je me permettrai de vous contacter afin que vous veniez retirer un dossier d'inscription;
3. Votre enfant sera admis à l'école pour la rentrée 2024-2025 lorsque vous remettrez ce dossier dûment complété à l'école.

Je vous recevrai les 14 mai et 04 juin 2024 de 8h10 à 11h50 et de 13h10 à 16h20.

Je reste disponible pour vous renseigner par téléphone de 8h à 8h30 et à partir de 16h30 (sinon je suis en classe).

A très bientôt,

Fabienne Fresse-Tranchard - Directrice de l'école maternelle La Lambertière
38620 St Geoire en Valdaine - tél: 04 76 07 17 20



Les Amis de l'École - Boum des enfants

Franc succès pour la Boum des enfants



Samedi 3 février a eu lieu la Boum des enfants. Elle était organisée par les Amis de l'École à la Salle de la Forêt. C'est près d'une centaine d'enfants, vêtus de leurs plus beaux costumes, qui est venue partager un moment festif et convivial, accompagnés de leurs parents.

Pop-corn, bonbons, crêpes, boissons, barbes à papa et DJ : tous les ingrédients étaient réunis pour déguster des délices sucrés et danser au rythme de la musique comme des petits fous ! Les stands de vernis à ongles et de maquillage ont aussi attiré un grand nombre de princesses, pirates, fée, policiers...

Un grand merci à tous les participants d'avoir fait de cette édition une vraie réussite, dans la joie et la bonne humeur. La totalité des

bénéfices sera reversée pour financer les projets des deux écoles publiques de la commune. Rappelons que sans l'aide des bénévoles, cela n'aurait pas été possible et Les Amis de l'École tiennent à les remercier chaleureusement pour leur contribution.

Ne manquez pas les prochains rendez-vous des Amis de l'École :

- En avril : vente de mugs personnalisés avec les dessins des écoliers
- Et bien sûr le samedi 22 juin pour la traditionnelle kermesse de fin d'année et sa tombola (tickets en vente dès le mois de mai).



Les Amis de l'École - St Geoire en Valdaine

Email : amisecolestgeoire@gmail.com

Nouveau site web : <https://les-amis-de-lecole-de-st-geoire-en-valdaine.jimdosite.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100054648211738>





Actualités des familles

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !



Romain Giraud et Océane Chabiron
le 24 février 2024

Bienvenue au nouveau-né !



Aaron, né le 5 mars 2024,
de Léa et Yann Ollivier

Château de Saint Geoire - prochains rendez-vous

Le Château de Saint Geoire, ouvert au public depuis Juin 2023, vous présente ses prochains événements :

- Le Samedi 13 avril, un Repas-Spectacle toujours dans le thème de « l'humour et la bonne humeur ».
- Le Dimanche 14 avril, la Fête de la Saint Georges, animations et spectacles toute la journée.
- Le dimanche 5 mai le premier Salon du Livre, de la Bande dessinée, de la poésie et de la carte postale ancienne... co-organisé par Sylvio Valente, Le Rafiot Livre, Le Château de Saint Geoire et avec la participation des Navigations Poétiques. Des stands, des auteurs, des dédicaces, tout un programme à retrouver sur le site internet : www.chateausaintgeoire.com
- Le Dimanche 26 mai, le repas de la Fête des Mères à la Table du Château.
- Et tous les dimanches à 15h, les « visites gourmandes », visites commentées suivies d'une dégustation des produits du terroir, jusqu'au 28 mai.

Château de Saint Geoire – 150 rue Pasteur – contact@chateausaintgeoire.com
Réservations: Tél. 07.67.88.17.44



CHATEAU de
SAINT-GEOIRE

Don du sang - Loto et Assemblée Générale

L'amicale du don du sang a organisé son traditionnel loto le samedi 2 mars. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées et qui a permis de faire que cette soirée soit une réussite. La présidente remercie plus particulièrement toute son équipe qui a répondu présent et qui a fourni un excellent travail.

Notre assemblée générale s'est déroulée le vendredi 5 avril à 20h dans la salle de réunion de St Sulpice des Rivoires.

Les membres du bureau ont toujours besoin de sang neuf pour agrandir l'effectif.

Notre prochaine collecte : lundi 22 avril de 16h à 19h30.

Les malades ont toujours besoin de vous les donneurs. Alors prenez 1h de votre temps pour sauver des vies.



Les gagnants du loto

Merci pour nos malades.



Don du sang : calendrier 2024

LA TOMBOLA DE HORIZON VALDAINE revient tout le mois de mai

Nous avons à cœur de vous remercier, chers clients, pour votre soutien et votre fidélité tout au long de l'année.

A chaque achat chez vos commerçants participants, vous avez la possibilité de glisser votre bon de participation dans une urne.

Tous les bons seront mis en commun pour le tirage au sort qui aura lieu

début juin.

A gagner de nombreux bons d'achats d'une valeur de 10€.

Pour vous faire plaisir ou pour offrir !!

Bonne chance à tous !!

Horizon Valdaine, artisans et commerçants.

Fêtons le printemps !

LA TOMBOLA DE HORIZON VALDAINE

Artisans et Commerçants unis

Tout le mois de mai

Jouez chez vos commerçants participant

De nombreux bons d'achat à gagner

Communauté du Pays Voironnais

Mairies de la Valdaine

Jeu avec obligation d'achat



Club Nautique Valdainois - inscriptions : les dates

La saison d'été est déjà annoncée et le club nautique s'affaire activement pour être présent encore cet été à la piscine !



Si vous souhaitez venir vous entraîner... vous perfectionner... mais aussi et surtout vous amuser... Nous vous attendons nombreux lors des permanences d'inscriptions pour Enfants et Adultes: Le mercredi 5 juin 2024 de 14h à 16h30 et Le vendredi 14 juin 2024 de 16h30 à 18h30, STADE DE LA COMBE.

A très bientôt...
Le bureau du CNV



USV Football : les seniors en tête du championnat D4

L'équipe seniors en tête du championnat D4. De bons résultats et des défaillances d'équipes au coude à coude leur permettent de prendre la tête du classement fin Février et de la garder encore en ce début d'avril 2024.

Gageons sur le sérieux du groupe afin de pouvoir garder encore cette place si convoitée et prétendre jouer en division supérieure la saison prochaine.

USV Football



Le groupe des U9/ U10 Valdainois pour la saison 2023-2024



Bibliothèque - Quand j'étais petit

« Quand j'étais petit », un projet intergénérationnel et participatif

La bibliothèque Henri-Renée Morel, le réseau des bibliothèques, le centre de loisirs et l'EHPAD sont impliqués dans le projet de la réalisatrice Sophie Loridon « Quand j'étais petit/e ». Les enfants interrogent et filment leurs aînés pour recueillir des récits de vie parfois émouvants, parfois drôles.

Au cours d'ateliers ludiques, pendant les vacances de printemps, les enfants du centre de loisirs seront formés à la technique de l'interview, de la vidéo et du dessin. Après une journée de tournage avec les résidents de l'Ehpad, la réalisatrice créera un film documentaire qui sera projeté pour tous, à l'automne, à Saint Geoire en Valdaine. D'autres épisodes sont tournés dans le Pays Voironnais.

Pour les horaires de la bibliothèque pendant les vacances, consultez le site des bibliothèques du Pays Voironnais.



Le printemps des Navigations poétiques

Cette année, les Navigations poétiques font leur Printemps les 4 et 5 mai lors du Salon du Livre au Château de St Geoire en Valdaine. Prochains ateliers d'écriture poétique : le samedi 4 mai à 10h. Contact : 06.63.92.97.23



Le Café du bourg vous accueille à nouveau

Après un an de fermeture, le Café du bourg a ré-ouvert ses portes depuis 14 décembre 2023.

Nicolas Meunier, 42 ans, originaire de St Sulpice, vous accueille au 354 route du bourg. L'établissement est toujours un bar PMU.



Le Club rencontre Valdainois a un nouveau bureau

Après avoir tenu son Assemblée Générale le 25 Janvier, le Club Rencontre Valdainois a réuni, le vendredi 9 Février, son Conseil d'Administration.

L'élection du nouveau bureau a eu lieu et c'est Claude Rioche qui hérite du fauteuil de Présidente en lieu et place de Adrien Chollat, président sortant ne souhaitant pas se représenter pour un nouveau mandat.

La célébration du 50eme anniversaire de la création de l'association a eu lieu le 7 avril 2024.





C'est le printemps : rappel des bons réflexes de saison

Les traditionnels rappels pour bien démarrer ce printemps

Entretien de vos haies et arbres :

- Il est important d'être vigilant sur l'empiétement de vos plantations le long des routes. Elles doivent être entretenues pour ne pas gêner la circulation des automobilistes, camions de collectes des déchets, engins agricoles, etc.
- Merci de respecter les horaires autorisés pour les activités de bricolage, jardinage :
 - Semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
 - Samedi : de 9h à 12h et 15h à 19h,
 - Dimanche : de 10h à 12h seulement.
- Vos déchets verts doivent être évacués en déchetterie si vous n'avez pas la possibilité de les broyer et de les traiter à votre domicile. Les horaires d'ouverture sont précisés dans les infos pratiques.



Crédit photo : Pinterest / dfwtreeremoval.com

Urbanisme :

Les beaux jours arrivent et vous avez certainement plein de projets qui étaient latents cet hiver. Vous souhaitez installer un abri de jardin ou une piscine, remplacer vos volets et menuiseries, refaire votre toiture, agrandir votre maison, etc. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie pour savoir quelle démarche entreprendre avant de vous lancer !

Un peu de civisme ... Points d'Apports Volontaires «Place Bonnin» - «La Combe» - «HLM Plampalais / La Fallanchère»

Les couvercles des Points d'Apports Volontaires (PAV) doivent être tenus fermés pour les odeurs éventuelles et pour les animaux. Des chats ont déjà chuté à l'intérieur des colonnes ! Nous vous remercions de votre vigilance car cela pourrait arriver à votre animal de compagnie. Si en passant devant un PAV, un couvercle est ouvert, refermez-le !

Les PAV situés au niveau de la Résidence HLM «Plampalais» - «La Fallanchère» sont strictement réservés aux résidents. Ils ne sont pas accessibles aux autres st-geoiriens. Leur dimensionnement a été réalisé en fonction du nombre de logements et de résidents.

Infos pratiques

- **Mairie** : 04.76.07.51.07
Courriel : mairie@saintgeoireenvaldaïne.fr
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi** : 04.76.55.77.55 / www.adc-taxis.fr
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire** : 04.76.07.65.25
Courriel : restauration@saintgeoireenvaldaïne.fr
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel** :
Mardi 9h - 11h et 16h - 18h, mercredi 16h - 18h, Samedi 10h - 12h
- **Déchetterie de Montferrat (Septembre à juin)** :
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h et 13h - 17h30
- **La Poste** : 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.)** :
04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social** : 04.76.65.21.29
- **Infirmière-puéricultrice** : 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1^{er} jeudi du mois)** : 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat** :
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement** :
04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice** : 04.76.32.71.99
- **Espace France Services** : 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance** : 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS)** : 112 ou 18
- **Marché** : mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire** : 04.76.37.23.20
www.paroissestjacques38.fr

